



Descriptif de module

Filière : Année propédeutique Santé

1. Intitulé du module : PROJET PERSONNEL

Année académique : 2022-2023

Code : APS 7

2. Organisation

Dotation horaire du module : Cours et séminaires équivalent à 2 jours. Temps de travail personnel planifié jusqu'à concurrence du temps prévu de 4 semaines

3. Finalités et objectifs généraux d'apprentissage

La finalité du module est de permettre à l'étudiant.e de construire et argumenter son projet personnel de formation dans le domaine de la Santé.

Les objectifs généraux d'apprentissage qui en découlent sont les suivants :

- s'informer afin d'affiner son choix professionnel
- faire preuve d'une attitude active et autonome face à son orientation future
- se positionner dans son choix
- évaluer ses propres aptitudes en regard de son choix d'orientation
- chercher, évaluer, exploiter et structurer l'information
- présenter par écrit et oralement les résultats de sa démarche

4. Contenus et objectifs spécifiques

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>
Présentation du module	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre la place du module dans la formation- Identifier les méthodes de travail utilisées- Se mettre en perspective du travail à réaliser
Séminaire de retour sur l'écrit	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre les critères d'évaluation du travail écrit- Ajuster son travail en fonction des critères
Séminaire de présentation orale	<ul style="list-style-type: none">- Présenter leur projet à l'ensemble du groupe classe
Travail personnel	<ul style="list-style-type: none">- Développer son autonomie dans l'apprentissage en organisant son travail et fonction des consignes, des délais et des critères d'évaluation définis

5. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation :

Evaluation écrite

Evaluation orale

Evaluation pratique

L'évaluation est réalisée sur la base : d'un document écrit à rendre lors de la semaine 19.

Modalités de validation : Le module est validé si l'étudiant.e obtient une note supérieure ou égale à E

Modalités de remédiation : L'étudiant.e ayant obtenu la note F présente un complément portant sur les points du travail écrit jugés insuffisants, durant la semaine 27.

6. Enseignant-e-s

Différent-e-s intervenant-e-s HESAV

7. Ouvrages de référence

8. Responsable du module

Catarina Marques Canelo
T320, Av. de Beaumont 21
1011 Lausanne
t: +41 21 316 89 54
catarina.canelo@hesav.ch

Descriptif validé le : 30.08.2022 Par : Co-Responsables APS